

Bulletin d'inscription
sur www.cipac.net
Renseignements :
formation@cipac.net
01 44 79 10 85

Siret 415 293 208 00054
Organisme de formation
no 11 75 39734 75
Référéncé au Datadock
TVA non applicable
en vertu de l'article 261-4°-4°-a
5° alinea du CGI

La régie des collections et des expositions d'œuvres d'art visuel
convoque des savoirs et des aptitudes techniques, logistiques
et administratives.

Cette formation propose un approfondissement des
compétences fondamentales mobilisées dans ce domaine
pour perfectionner l'approche des risques financiers
et techniques de la régie des expositions et améliorer
la prévention et la sécurité des collections.

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux régisseurs
d'œuvres d'art et d'exposition, aux personnes
chargées de la production
ou de la conservation des œuvres, ainsi
qu'à toute personne concernée par la régie.

DOMAINES DE COMPÉTENCES

PROFESSIONNELLES

- Conservation préventive
- Régie d'œuvres
- Régie d'expositions

PRÉ-REQUIS

Professionnels d'au moins 2 ans d'expérience
dans les domaines de compétences précités
ou ayant suivi le programme de formation
du CIPAC : « Principes généraux de la régie
en art contemporain »

FORMACODE® : 14215

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Transmission de documents pédagogiques
(déroulé de formation, références, outils...).
- Exercices pratiques.
- Supports vidéo projetés.

ATTESTATION DE FORMATION

Il sera demandé au stagiaire de signer une
feuille d'émargement par demi-journée.
Une attestation de formation lui sera remise
à l'issue du programme s'il en a suivi
l'intégralité avec assiduité.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis
les connaissances ou les gestes
professionnels précisés par les objectifs
de la formation, il complètera une évaluation
des acquis de la formation. Un questionnaire
de satisfaction lui sera également soumis.

EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif
maximal de 15 stagiaires.

CONTENU

1/ Gestion du risque financier dans la production des expositions

- Les risques financiers liés aux estimations budgétaires d'une exposition : enjeux pour le projet et pour l'établissement.
- Le rôle du régisseur expositions dans la maîtrise des coûts de production : approche théorique.

2/ Gestion du mode projet : travaux dirigés

- La maîtrise du temps : plannings et maîtrise opérationnelle.
- Élaboration du cahier des charges des marchés de transport d'œuvres, analyse, négociation et suivi budgétaire.

3/ Gestion des collections en mouvement

- Le conditionnement des œuvres : fonctions et types d'emballage.
- Exposé de cas pratiques : la fabrication de caisses de transport.

4/ Gestion des collections en réserve : approche théorique

- Les risques sanitaires.
- Les risques liés au mouvement des œuvres.
- La traçabilité des œuvres.

5/ Gestion des collections : travaux pratiques

- Chantier des collections.

6/ Gestion des collections en réserve : étude de cas

- Le stockage et son optimisation.
- La mise à disposition des œuvres et leur accessibilité.
- La traçabilité des œuvres en réserve.
- La veille sanitaire : contrôle des infections et infestations.
- Le contrôle et la régulation du climat : humidité relative, température, polluants...
- La sûreté et la sécurité des œuvres : incendie, moyens d'extinction, prévention...

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Analyser les demandes et anticiper les besoins techniques et financiers des projets artistiques.
- Apprécier, négocier et coordonner les prestations déléguées.
- Piloter et encadrer les chantiers de régie des œuvres et des collections pour en assurer la sécurité.

FORMATRICE

Sandrine Beaujard-Vallet • Secrétaire générale du Musée des Arts et Métiers,
experte en régie d'œuvres, conservation préventive et RSO/RSE

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 mai 2026

Durée : 3 jours, soit 21 heures de formation au total

Frais de formation : 990 euros coût net

Horaires : 10h-13h et 14h-18h

Lieu : Paris - République